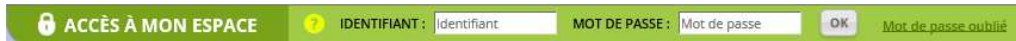


➤ Comment télétransmettre votre dossier fiscal si vous utilisez un logiciel de comptabilité : Indy (ex Georges), BNC Express, RD Libéral, EBP, macompta.fr...

Vous pouvez envoyer directement de votre espace extranet votre dossier fiscal : déclaration n°2035, annexes ARAPL (tableaux OG) et balance des comptes **sans aucune saisie**, par le simple dépôt d'un fichier généré à la norme EDI-TDFC au sein de votre logiciel.

➤ **Connexion à l'espace personnel sécurisé** de notre site [www.araplno.org](http://www.araplno.org) :

Sur la page d'accueil en haut à droite de votre écran, saisissez **votre identifiant** et votre **mot de passe**.



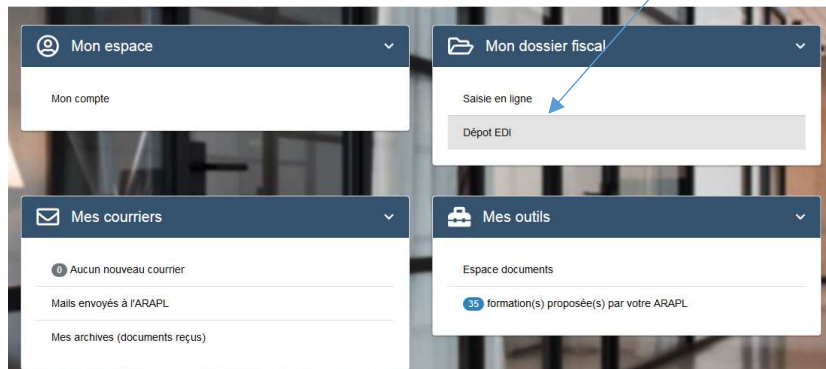
ACCÈS À MON ESPACE IDENTIFIANT: [ ] MOT DE PASSE: [ ] OK Mot de passe oublié

• **1<sup>ère</sup> connexion à cet espace** : saisissez votre identifiant : **ADH** suivi (sans espace) de **votre numéro d'adhérent** et un mot de passe temporaire chiffré communiqué par l'ARAPL lors de votre adhésion. **Un mot de passe personnel devra alors être généré.**

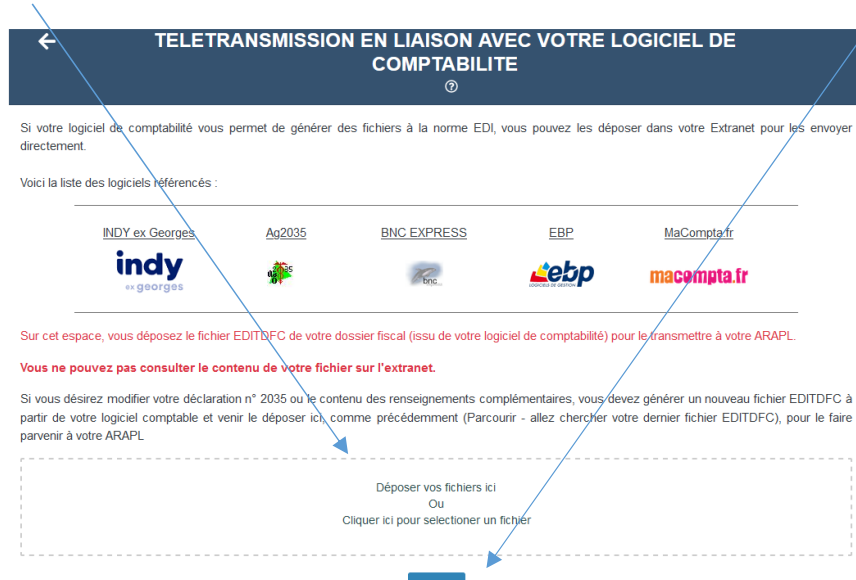
• **Vous vous êtes déjà connecté à cet espace** : saisissez votre identifiant : **ADH** suivi (sans espace) de **votre numéro d'adhérent** et **votre mot de passe personnel déjà créé.**

En cas d'oubli, cliquez sur « **mot de passe oublié** », un nouveau mot de passe devra être généré.

Pour déposer votre fichier EDI : cliquez sur « **Dépôt EDI** » :



Cliquez sur [ici](#) afin de déposer votre fichier EDI-TDFC sur l'espace extranet puis sur « **Envoyer** ».



TELETRANSMISSION EN LIAISON AVEC VOTRE LOGICIEL DE COMPTABILITE

Si votre logiciel de comptabilité vous permet de générer des fichiers à la norme EDI, vous pouvez les déposer dans votre Extranet pour les envoyer directement.

Voici la liste des logiciels référencés :

INDY ex Georges	Aq2035	BNC EXPRESS	EBP	MaCompta.fr
-----------------	--------	-------------	-----	-------------

Sur cet espace, vous déposez le fichier EDITDFC de votre dossier fiscal (issu de votre logiciel de comptabilité) pour le transmettre à votre ARAPL.

**Vous ne pouvez pas consulter le contenu de votre fichier sur l'extranet.**

Si vous désirez modifier votre déclaration n° 2035 ou le contenu des renseignements complémentaires, vous devez générer un nouveau fichier EDITDFC à partir de votre logiciel comptable et venir le déposer ici, comme précédemment (Parcourir - allez chercher votre dernier fichier EDITDFC), pour le faire parvenir à votre ARAPL


Déposer vos fichiers ici  
Ou  
Cliquer ici pour sélectionner un fichier

Envoyer

Votre déclaration n° 2035 est alors télétransmise à la DGFIP et à l'ARAPL et les tableaux OG et la balance des comptes uniquement à l'ARAPL.

**En cas de modification de votre déclaration n° 2035 ou des tableaux OG**, vous devez générer un nouveau fichier EDITDFC à partir de votre logiciel comptable et venir le déposer ici, comme précédemment (Parcourir - allez chercher votre dernier fichier EDITDFC), pour le faire parvenir à la DGFIP et à l'ARAPL.

 La transmission de votre fichier ne générera pas d'accusé de réception de la DGFIP.

 Certains logiciels exigent l'enregistrement des informations suivantes pour le paramétrage du fichier EDI-TDFC :

- **ARAPL Normandie Ouest pour les coordonnées du Tiers-déclarant et de l'émetteur.**
- **TELE.INFO-OG.ORG N°9210007 pour les coordonnées du partenaire EDI.**